



**HAL**  
open science

## La “ religion ” chez les présidents de la Ve république

Cyril Labbé, Dominique Labbé

► **To cite this version:**

Cyril Labbé, Dominique Labbé. La “ religion ” chez les présidents de la Ve république. 2023. hal-04738347

**HAL Id: hal-04738347**

**<https://hal.science/hal-04738347v1>**

Preprint submitted on 15 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cyril Labbé

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Grenoble INP, LIG, 38000 Grenoble, France

[Cyril.labbe@imag.fr](mailto:Cyril.labbe@imag.fr)

Dominique Labbé

Université Grenoble-Alpes

[Dominique.labbe@umrpacte.fr](mailto:Dominique.labbe@umrpacte.fr)

RAPPORT

## **La « religion » chez les présidents de la Ve république**

Juin 2023

### Résumé

Comment les présidents de la Ve république française ont-ils parlé de la « religion » depuis 1958 ? L'analyse porte sur l'ensemble de leurs discours, mis en ligne sur la Bibliothèque électronique du français moderne. Ces discours comportent près de 20 millions de mots. On recherche les vocables associés à « religion », le champ et l'univers lexical de ces vocables. On examine ensuite le style des présidents quand ils parlent de « religion » et enfin les répartitions des principaux vocables associés à « religion » qui mettent à jour des ruptures historiques et l'importance de l'« islam » dans la période récente.

### Abstract

How have the presidents of France's Fifth Republic spoken about religion since 1958? The analysis covers all speeches available online ([lexicometrie.univ-grenoble](http://lexicometrie.univ-grenoble.fr)). almost 20 million words. We research the vocables associated with “religion”, the semantic field and the lexical universe of these vocables. We then examine the style of the presidents when they speak of “religion”, and finally the distribution of the main vocables used about this topic, revealing historical ruptures and the importance of “islam” in the recent period.

La loi fondamentale française proclame que la République ne reconnaît aucun culte. Dès lors, les politiques s'en tiennent-ils à l'indifférence envers le religieux ou bien lui font-ils une place dans leurs propos et, dans ce cas, avec quels mots et pour transmettre quel message ?

Ce rapport apporte une réponse pour ce qui concerne les discours des présidents de la Ve république depuis 1958. Ces discours ont déjà fait l'objet de plusieurs analyses depuis Cotteret et Moreau (1969 et 1973) : Labbé 1990, Mots 2016, Mayaffre 2004, 2012, 2021. Ils ont été étiquetés et rassemblés dans un vaste corpus (présenté dans Arnold, Labbé & Monière 2016). Ce corpus est consultable en ligne dans la bibliothèque électronique du français moderne hébergée par l'Université de Grenoble (présentation dans Urien & al. 2020). Ce corpus des discours présidentiels compte, au printemps 2023, près de 9 200 textes et 20 millions de mots (annexe 1).

Comment repérer le vocabulaire qui sert à nommer le religieux dans cette masse de données ? Une simple lecture est-elle envisageable ? Par exemple, les trois tomes des *Mémoires de guerre* du général de Gaulle comptent 372 664 mots. Si l'on imprimait toutes les interventions des présidents au même format, il faudrait 159 volumes, soit plus de trois mètres linéaires de rayonnage. Même avec un index, un lecteur attentif aura du mal à retrouver les informations souhaitées dans une telle masse. Pour savoir de manière précise ce qui a été dit, le recours à l'informatique et à la statistique lexicale est donc indispensable. Ces outils permettent d'obtenir des informations qui peuvent intéresser aussi bien les linguistes que les historiens ou les politologues.

Nous décrivons d'abord le vocabulaire utilisé pour parler du religieux et montrerons que ces vocables<sup>1</sup> forment un univers lexical. Si cet univers occupe une place peu importante dans les propos des présidents, ils le traitent avec un style particulier. Enfin, l'étude diachronique montre qu'une rupture est intervenue à la fin des années 1990 lorsque l'« islam » est devenu le sujet dominant dans les discours présidentiels quand ils traitent de « religion »<sup>2</sup>.

## **I. Une place modeste et difficile à délimiter**

Tout corpus peut être défini comme une large collection d'événements – les occurrences des vocables sous forme de mots - peu fréquents et très inégalement répartis (Baayern 2001 et

---

<sup>1</sup> Le vocable est l'entrée de dictionnaire du mot. Par exemple, toutes les flexions du verbe « être » sont rattachées à l'infinitif de ce verbe. Dans le corpus, chaque texte est doté d'un fichier où chaque mot est étiqueté (l'étiquette comporte la forme graphique standardisée et le vocable : l'entrée du dictionnaire avec la catégorie grammaticale). Sauf mention contraire, l'analyse qu'on va lire porte sur ces vocables.

<sup>2</sup> Afin d'éviter une confusion possible chez le lecteur entre le signifiant et le signifié, nous mettons systématiquement entre guillemets les vocables (signifiants) utilisés par les présidents.

2008). Parmi les outils informatiques utilisés pour dépouiller ce corpus, les index établissent le vocabulaire, chiffrent les effectifs des vocables et les hiérarchisent.

### *A la recherche du sens*

On trouvera en annexe 2 le tableau des principaux vocables associés à « religion » avec leurs occurrences et leurs rangs dans leurs catégories grammaticales respectives. Ainsi, « religion » est-il employé 1 260 fois, ce qui place ce vocable au 1 280<sup>e</sup> rang des substantifs. Tous les vocables associés à « religion » ont de faibles effectifs et figurent dans les profondeurs du classement. Ce tableau suggère donc que le religieux occupe une place mineure dans la parole présidentielle des 64 premières années de la Ve république.

Ces données soulèvent les questions classiques concernant le sens. Depuis Saussure, on sait que le sens d'un mot lui vient des relations qu'il entretient avec les autres mots du lexique des locuteurs qui l'emploient. En quelque sorte, on recherche un champ sémantique (Arnold 2008, Dubois 1962), c'est-à-dire des vocables qui apparaissent dans un même « cotexte ». Ce terme (cotexte) indique qu'on examine seulement les emplois du vocable dans le texte et non la situation d'énonciation ou « contexte » dans lequel a été prononcé ce texte. Plus précisément, ce cotexte est un empan de mots, entourant le vocable étudié, et limité au maximum à une phrase. Le logiciel<sup>3</sup> relève tous les cotextes d'utilisation des vocables recherchés. Contrairement au calcul classique des « cooccurrences », l'ordre des mots n'est pas pris en compte mais seulement la co-présence dans un même empan. Il repère les empan qui partagent un nombre anormalement élevé de vocables, ce qui permet de considérer que ces vocables peuvent être substitués entre eux, dans ces empan, sans en changer le sens.

Naturellement, cette association est généralement limitée et ces limites sont impossibles à imaginer *a priori*. Considérons deux vocables apparemment liés à « religion » et dont la fréquence est assez élevée (annexe 2) : « foi » et « dieu ».

Naturellement, on s'attend à ce que le vocable « dieu » occupe une place importante dans les cotextes de « religion ». Or le calcul indique que ce vocable est largement extérieur à ce champ et qu'il ne lui est associé que dans un petit nombre de phrases (moins d'une cinquantaine sur les 405 occurrences de « dieu »). Ce constat étant contre-intuitif, il faut s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur en examinant les concordances, c'est-à-dire un nombre standard de mots entourant chacune des occurrences de ce vocable (Corpus 2011, Sinclair 2003). Cela permet de constater que 52% des emplois de « dieu » au singulier apparaissent dans 6 expressions toutes faites : « dieu sait » (que, combien...) (98 occurrences), « mon dieu ! » (68), « dieu soit loué » (9), « grâce à dieu » (7), « à dieu ne plaise » (5), « dieu merci » (5). Les concordances amènent d'autres constats : F. Mitterrand dit six fois « si dieu me prête vie », J. Chirac sept fois « que dieu l'ait en sa sainte garde » à propos de souverains musulmans défunts dont il évoque le souvenir dans des discours protocolaires, et C. de Gaulle quatre « dieu veuille », comme synonyme de « plaise à dieu ». Le cotexte large de ces expressions toutes faites indique qu'elles n'ont rien à voir avec le religieux. La majorité des autres occurrences de « dieu » sont également éloignées du sacré. Ainsi, le 9 septembre 1968,

---

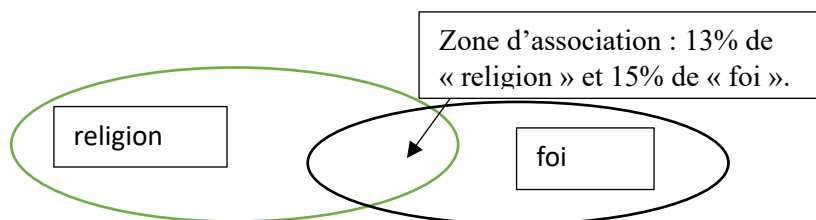
<sup>3</sup> Le raisonnement, les outils statistiques et informatiques sont présentés dans Labbé et Labbé 2019 (toutes nos publications citées dans ce rapport sont consultables en ligne sur HAL et ResearchGate).

à propos des événements du printemps, C. de Gaulle ne pense pas que « les canards sauvages étaient les enfants du bon dieu ». Le 25 février 2008, N. Sarkozy affirme que « les heures supplémentaires marchent du feu de dieu » et le 15 avril 2012, que les « Italiens voient l'histoire comme un caprice des dieux ». F. Hollande, à propos des alliances au Moyen-Orient contre l'Etat islamique : « Quand vous vous alliez avec le diable, il est rare que le bon dieu vous vienne en aide » (5 janvier 2015).

Cet examen permet de conclure que, dans le discours politique français contemporain, le mot « dieu » s'est largement sécularisé. De ce fait, sa présence dans un texte politique ne peut être considéré comme un signal religieux.

De même, l'intuition nous souffle que « religion » et « foi » doivent entretenir des liens étroits. Dans le corpus, le substantif « foi » apparaît à 1 051 reprises : 1 048 au singulier et 3 au pluriel (à ne pas confondre avec le nom féminin « fois »). Le pluriel survient à une occasion chez F. Mitterrand (à propos des droits des peuples : 20 juin 1985) et à deux reprises chez E. Macron, contre l'islamisme (22 septembre 2017 et 4 janvier 2018). Le logiciel indique qu'il y a 162 occurrences où ce vocable est employé dans le sens de « foi religieuse » (Figure 1), soit à peine plus d'une utilisation sur sept. Toutefois, on remarque que ces 162 occurrences (sur 1 051) excèdent largement ce que laisserait attendre une distribution des mots au hasard. Il y a donc bien un lien entre ces deux vocables, mais il n'a pas l'étendue ni la force que l'intuition attendait.

Figure 1. Zone d'association entre « foi » et « religion ».



Comme pour « dieu », nous avons contrôlé chacune des occurrences grâce aux concordances de « foi ». Les premières lignes de cette liste indiquent que C. de Gaulle l'utilise 37 fois mais que deux occurrences seulement renvoient à la « religion » (catholique), l'une à propos de la « fidélité des Québécois à leur langue et à leur foi » (26 juillet 1967) et l'autre à propos de la « foi millénaire » des Polonais (Varsovie 11 septembre 1967). Cela permet également de comprendre que, pour le Général, la religion était l'une composante essentielle de la « culture » nationale. Nous verrons que cette dimension culturelle de la religion est également essentielle chez ses successeurs quand ils abordent cette question.

C'est E. Macron, durant son premier quinquennat qui utilise le plus « foi » pour « religion » : à 41 reprises – soit 43% de ses emplois du vocable - dans neuf discours, deux sur les musulmans, cinq sur les catholiques, un sur les protestants et un sur les juifs. Sauf les deux sur les musulmans qui évoquent la situation présente, tous les autres traitent du passé. Puis vient J. Chirac qui, au cours de ses deux présidences, emploie « foi » au sens religieux à 43

reprises, dans 22 discours dont près de la moitié portent sur les musulmans. Cela représente 17% des 259 emplois de « foi » dans l'ensemble de ses discours. N. Sarkozy se situe à peu près au même niveau. F. Hollande est à 10%, F. Mitterrand à 6%, là aussi la plupart du temps pour évoquer l'histoire. Au-delà de ces différences qui semblent tenir aux événements, la principale conclusion demeure : dans le discours de tous les présidents, le vocable « foi » est rarement utilisé dans le sens de « foi religieuse » et cette « foi » n'est pas la principale dimension de la « religion ». En effet, l'écrasante majorité des occurrences de « foi » font référence à la confiance (« bonne » et « mauvaise » foi ou encore « donner foi », « faire foi », etc.) puis à l'espérance (*un acte de foi, avoir foi dans l'avenir, dans le pays, dans la réussite, dans soi-même...*). Certes, ces expressions ont une origine religieuse indéniable et se rattachent au domaine de la croyance – qui est au cœur du religieux - mais leurs cotextes n'ont rien à voir avec le religieux.

Ces deux vocables (*dieu* et *foi*) illustrent les principales difficultés auxquelles se heurtent la recherche. D'une part, de nombreux vocables ont une origine religieuse mais la plupart ont perdu tout lien avec le sacré ou le transcendantal. D'autre part, la polysémie de beaucoup de vocables complique considérablement l'analyse du moins lorsqu'elle n'est pas assistée par des automates chargés de débroussailler le terrain.

D'ailleurs, même lorsque le vocable semble « monosémique » et que le logiciel indique un lien avec « religion » (ou les vocables qui lui sont associés), le degré de religiosité semble parfois ténu. Le cas de « saint » est particulièrement éclairant. Dans les 98 occurrences de l'adjectif, la majorité sont employées dans trois expressions : « lieu(x) saint(s), terre sainte, ville sainte ») et surviennent dans des discours qui sont diplomatiques plus que religieux – spécialement à propos du statut international de Jérusalem. Il en est d'ailleurs de même pour un vocable que le logiciel indique pourtant comme appartenant au champ sémantique de « religion » : « sainteté », avec comme synonyme « autorité religieuse ». Il est utilisé 117 fois dans l'ensemble du corpus. Toutes ces occurrences s'adressent au Pape ou aux chefs de diverses églises (orthodoxes, arménienne, libanaise...), autorités qui ont également droit à ce titre. Ce vocable survient lors de la réception de ces chefs religieux en France, ou lors de visites du chef de l'Etat à l'étranger, notamment à Rome. A chaque fois, il s'agit surtout de diplomatie et la formule est protocolaire<sup>4</sup>. Certes, ceci rappelle qu'une religion c'est aussi un clergé et une organisation et que cette dimension comporte des aspects prosaïques fort éloignés du sacré auquel on pense spontanément quand on évoque la religion.

Cette méthode permet de délimiter le champ sémantique de « religion » (et des vocables qui lui sont associés) dans le corpus.

---

<sup>4</sup> Certains présidents ont tenté d'utiliser ces relations « institutionnelles » pour convoquer la religion catholique à leurs côtés, notamment N. Sarkozy lors de son discours du 20 décembre 2007 au Palais du Latran à Rome (Charaudeau, 2015, chapitre 5, p 139-156).

## *Le champ sémantique de « religion »*

La recherche de tous les vocables associés à « religieux » et « religion » aboutit à trois groupes principaux. Par ordre d'importance décroissante :

### (1) culture

La zone d'association entre « culture » et « religion » ne représente que 7% des 8 154 emplois de « culture ». Elle est attestée dans 524 phrases où les deux mots apparaissent ensemble et parfois avec « civilisation ». Toutefois, ces liaisons sont nettement plus nombreuses que ce que laisserait attendre une répartition aléatoire des mots à la surface du corpus. Cela permet de conclure que ces deux vocables sont, dans l'esprit des présidents, les principales dimensions sinon la meilleure définition de « religion ».

Dans cette première dimension, outre l'adjectif « musulman » et le substantif « islam », on trouve : « juif » et « chrétien » (adjectifs et noms). Quelques vocables moins fréquents complètent cette dimension : *conviction, croyance, foi, confession...*

### (2) culte

Employée dans environ 370 phrases, cette deuxième dimension se divise en deux sous-groupes. D'une part, « religieux », nom et adjectif, employé seul ou associé à : « responsable », « autorité », « imam », « pape », « sainteté », « évêque », « prêtre ». D'autre part, dans ce même ensemble, sont associés à ces responsables : les « croyants », les « fêtes » et les « rites ».

### (3) lieux

Dans environ 260 phrases, la religion est associée à : « église », « mosquée », « temple », « synagogue », « cimetière ».

Ces trois éléments – civilisation, rites, institutions - se trouvent chez tous les présidents et la hiérarchie est sensiblement la même. Mais le constat essentiel demeure : la faible surface de texte couverte, c'est-à-dire le peu de temps consacré au fait religieux.

Cette première analyse débouche sur une question : quels messages véhiculent les propos tenus à ces occasions ?

## **II. L'univers lexical du religieux**

Au fond, les principaux vocables d'un corpus agissent comme des aimants. Ils attirent ou repoussent les autres formant ainsi des « univers lexicaux ». Un calcul<sup>5</sup> permet d'établir ces liaisons positives et négatives qui dessinent cet univers. Il permet également d'isoler les phrases les plus caractéristiques d'un univers (annexe 3).

---

<sup>5</sup> Le calcul est inspiré de celui utilisé dans Lafon 1980. Il a été présenté pour la première fois dans Hubert et Labbé 1995. Il est exposé en détail dans Labbé et Labbé 2019.

### *Les vocables les plus fortement associés à « religion »*

La principale singularité porte sur les pronoms. Par rapport à leurs habitudes, quand ils traitent de « religion », les présidents utilisent beaucoup plus de pronoms personnels de la troisième personne, notamment celle du pluriel (« ils » pour les fidèles et les religieux ; « elles » pour les religions considérées toutes ensemble). Les pronoms de la troisième personne dépersonnalisent le propos ou, plus précisément, ils le font porter sur des tiers – choses ou personnes - qui ne participent pas à l'interlocution mais en sont l'objet. Autrement dit, les présidents parlent de religion comme quelque chose d'extérieur à eux et à ceux qui écoutent.

Pour les substantifs, la plus forte association avec « religion » est « islam ». C'est donc cette religion qui occupe principalement l'esprit des présidents (du moins à partir des années 1990 comme nous le montrerons en quatrième partie). En seconde position : « France » et « Français » et l'adjectif « français ». Cette indication est importante. Tous, sans exception, parlent peu de la religion en général ou sur un plan philosophique - même si les propos semblent souvent d'une grande généralité - mais des religions en France et même, particulièrement en « Seine-Saint-Denis ». Puis, viennent : *l'Afrique, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Orient, la Méditerranée...*

Dans les noms communs associés à « religion », après « islam » (classement dans une force de liaison décroissante) : *chrétien, juif, conviction, respect, culte, république, laïcité, culture, dialogue, histoire, civilisation, tolérance, division...* Depuis les années 1980, tous les présidents ont réaffirmé la neutralité de la république envers toutes les religions, preuve que la chose ne va pas de soi. En effet, ils ont ajouté la notion de « respect » à cette conception classique de la « laïcité ». C'est pourquoi le verbe « respecter » est le plus fortement associé à « religion » et à « laïcité ». La « religion » apparaît à la fois comme sujet et comme complément d'objet de ce verbe. La « république respecte les religions » : c'est même la principale définition que les présidents – à partir de F. Mitterrand – donnent de la « laïcité » (avant 1981, ils ne parlent pas de cela). Avec N. Sarkozy apparaît la construction inverse : les « religions » doivent aussi « respecter » les « lois de la république » (il s'agit implicitement de l'« islam »). Ce dernier propos devient dominant chez E. Macron.

Parmi les autres verbes associés à « religion », on trouve dans cet ordre : *diviser, comprendre, être, pratiquer, croire, prier*. Aux yeux des présidents, la « religion » comporte un risque de « division » (et verbe « diviser ») entre les « Français ». Quant au verbe « être », dans la langue française, il est surtout employé comme copule entre le substantif et ses attributs. Le suremploi de ce verbe quand les présidents parlent de « religion » souligne qu'ils se placent dans l'ordre du constat ou des principes, plus que dans l'ordre de l'action.

Soulignons également que, dans leurs propos, les « religions » sont « anciennes » et « grandes ». Il est vrai que le discours politique s'occupe seulement des grandes choses et que l'adjectif « petit » y occupe une place mineure mais ici, « grand » a pour synonyme



« principal ». Enfin l'adjectif « ancien » est à mettre en relation avec l'insistance sur l'histoire et le passé qui a déjà été mentionnée.

On remarque au passage que toutes ces associations peuvent sembler évidentes. Cela montre au moins que la méthode fonctionne. On observe surtout qu'il ne s'agit pas de mots isolés mais d'associations de mots, soit dans une chaîne figée (comme « autorités religieuses », « respect des religions », « intégrisme religieux », « grande religion »...), soit dans un rapport de substitution mutuelle (paradigmes ou famille de vocables). Ainsi, puisque le nom masculin « respect » est fortement associé à « religion », on trouve « respecter », en tête de liste, dans les verbes les plus caractéristiques ; de même pour « diviser », « division » ou encore « ancien » et « histoire », etc. Ces mécanismes d'association et de substitution permettent aussi de comprendre la présence des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient dans les mots à majuscule les plus fortement associés à « religion ». Ils font pressentir combien est capitale, dans l'esprit des présidents, la dimension internationale de l'« islam », du moins à partir des années 1990, et combien cette dimension rejaillit sur la situation française.

### *Les vocables sous-employés avec la religion*

Le calcul des univers lexicaux isole également les vocables significativement sous-employés par rapport à ce que laisserait attendre une répartition aléatoire des mots à la surface du corpus. Autrement dit, ici, le logiciel met au jour ce que n'est pas la « religion » – ou du moins ce qui n'est pas concerné par elle - dans l'esprit des présidents.

En premier lieu, les pronoms les plus sous-employés sont « je » et « nous ». A ce propos, soulignons combien la frontière est floue entre le nous de majesté, fortement utilisé par tous les présidents, et d'autres sens possibles comme « nous le gouvernement » ou « nous les Français ». En évitant les premières personnes, les présidents indiquent ainsi – peut-être sans en avoir conscience – qu'ils ne souhaitent pas trop s'engager sur ces sujets. Il a déjà été signalé plus haut que les propos sur la « religion » ont un tour impersonnel. Le faible emploi de la première personne y ajoute donc une part d'inassumé. C'est même l'une des principales dimensions de cet univers singulier.

*L'Europe, l'Union Européenne* et l'adjectif « européen » sont pratiquement toujours absents quand le chef de l'Etat parle d'une ou des religions. Cette absence est logique puisque le paragraphe précédent a montré la forte liaison avec la *France* (et les *Français*), *l'Afrique* (du nord) et le *Moyen-Orient*.

Dans les verbes sous-employés, la présence de « avoir » est logique, puisque « être » est suremployé et que les phrases ont un caractère abstrait. De même, lorsqu'ils parlent de « religion », les présidents évitent tous les verbes d'action : *aller, venir, faire, créer, travailler...*

Les substantifs sous-employés sont, outre « euro » et « franc » : *entreprise, économie, emploi, croissance, développement, investissement, prix, salaire...* L'économie et l'emploi - deux sujets majeurs du discours politique français contemporains - ne sont donc pas concernés par

le religieux. On trouve également, dans cette liste des vocables sous-employés ou absents de l'univers de « religion » (et vocables associés), toutes les institutions et en tête, le « président » suivi de : *gouvernement, ministre, parlement, démocratie...* Au fond, ces sous-emplois ne font que confirmer la réticence à engager les pouvoirs publics sur ces questions.

L'adjectif le plus sous-employé est « nouveau », ce qui est logique puisque nous avons vu plus haut que, dans les propos des présidents, le religieux est une chose ancienne, lié à l'histoire plus qu'au présent et au futur. Puis viennent ensuite : *économique, européen, dernier, nécessaire, social, moderne, futur...*

Bien sûr, chaque président a ses singularités. Ainsi, le calcul montre que, dans les propos de F. Mitterrand – et dans une moindre mesure dans ceux de J. Chirac -, « religion » et « immigration » sont étroitement liées (voir à ce sujet la phrase la plus caractéristique de F. Mitterrand citée en annexe 3), alors que les autres évitent ce rapprochement même si la question des migrants occupe une place de plus en plus importante dans le discours présidentiel à partir de N. Sarkozy. Mais, si l'on s'en tient aux liaisons les plus fortes décrites ci-dessus, l'univers lexical de « religion » (et vocables associés) apparaît bien structuré et commun à tous. Les suremplois et sous-emplois se complètent logiquement pour former une thématique singulière. De même, un style particulier semble s'imposer.

### **III. Stylistique de « religion »**

Les présidents ont-ils un style particulier quand ils parlent de « religion » ? De nombreuses mesures du style ont été proposées (Biber et al. 2009, Reppen & al. 2002 et pour le discours politique : Hart et al. 2013 ; Labbé & Savoy 2021 ; Arnold 2019 ; Savoy 2016). Six indices résument les singularités stylistiques du discours présidentiel quand il est question de « religion » : les longueurs de phrase, le poids des catégories grammaticales, le temps des verbes, la personnalisation du propos et son ancrage spatio-temporel.

#### *Longueur moyenne des phrases*

Monière et Al. 2008 présentent une analyse d'ensemble de cette question, à propos du discours politique. La longueur moyenne des phrases dans l'ensemble des corpus est comparée avec celles portant sur « religion » (tableau 1). La dernière colonne donne l'écart entre les deux mesures.

Tableau 1. Longueurs moyennes des phrases contenant le mot « religion » comparées à celles de l'ensemble des phrases de chaque président.

	Religion Nombre de phrases	A Longueur moyenne (mots)	Corpus Nombre de phrases	total B Longueur moyenne (mots)	A/B %
C. de Gaulle	10	71,5	13 435	30,6	+134
F. Mitterrand	124	42,6	217 854	25,5	+67
J. Chirac	246	32,9	171 178	23,8	+38
N. Sarkozy	231	36,0	142 200	22,5	+60
F. Hollande	234	35,5	131 621	24,2	+47
E. Macron	293	43,5	83 144	28,6	+52
Total	1 138	43,8	759 432	26,4	+66

Lecture : chez C. de Gaulle, les dix phrases contenant le mot « religion » ont une longueur moyenne de 71,5 mots contre 30,6 dans l'ensemble de ses discours, soit un allongement de 134%. Les effectifs chez G Pompidou (7 phrases sur la religion) et V. Giscard d'Estaing (9) sont insuffisants pour le calcul.

Le tableau permet de prendre à nouveau la mesure de la rareté de « religion » : sur mille phrases, moins de 1,5 y sont consacrées, avec un maximum chez E. Macron de 3,5 pour mille, ce qui reste très faible.

En moyenne, lorsqu'ils ont parlé de « religion », les présidents ont fait des phrases de deux tiers plus longues qu'à leur habitude. L'écart est maximal chez C. de Gaulle (dont les phrases font plus que doubler) et minimal chez J. Chirac (excédent de plus du tiers). Ils ont donc eu une propension commune à allonger la phrase quand ils traitaient de « religion ». Généralement, les phrases longues abordent des sujets abstraits, souvent délicats et traduisent même parfois un certain embarras (voir par exemple, la phrase d'E. Macron citée en annexe 3).

A ce sujet, il y a un accord pour considérer que les phrases très longues (20 mots ou plus) sont souvent difficiles à comprendre, plus encore à l'oral qu'à l'écrit (Richaudeau 1981 et 1988). Un orateur qui utilise des phrases longues (et complexes) aura donc moins de chance d'être compris par son auditoire que celui qui se contente de phrases brèves et simplement construites.

### *Poids des catégories grammaticales et autres indices stylistiques*

Le tableau 2 rassemble les catégories grammaticales en deux groupes principaux (sauf les noms propres et les conjonctions de coordination dont les densités dans un corpus ne sont pas corrélées avec celles des autres). Le groupe du verbe ajoute à celui-ci les pronoms personnels,

les adverbes et les conjonctions de subordination. Le groupe du nom, les adjectifs, les prépositions et les déterminants.

Le tableau 2 donne ensuite quatre indices stylistiques, en utilisant l'écart par rapport à l'usage moyen qu'en fait le locuteur dans l'ensemble de ses discours.

- Le poids des verbes au futur : à propos du thème traité, le locuteur se projette-t-il dans le futur ou préfère-t-il en rester au passé et au présent ?
- La densité des pronoms personnels mesure la personnalisation du propos ou au contraire son caractère impersonnel (indépendamment des personnes déjà étudiées).
- La densité des mots à majuscule initiale. En effet, les patronymes, sigles, toponymes assurent l'ancrage des propos dans l'espace géographique, économique et social.
- Les chiffres, notamment les dates qui ancrent le propos dans le temps.

Tableau 2. Poids de deux groupes de catégories grammaticales et indices stylistiques dans les phrases portant sur la « religion ».

	Groupe du verbe	Groupe du nom	Futur	Pronoms personnels	Majuscules	Chiffres
De Gaulle	-27,0	+15,0	-100	-49	-3	+25
Mitterrand	-14,8	+9,7	-50	-27	-17	-34
Chirac	-17,0	+8,0	-56	-37	-30	-57
Sarkozy	-12,5	+7,6	-42	-28	-30	-65
Hollande	-6,0	+3,8	-54	-19	-18	-73
Macron	+3,0	-1,7	-61	-15	-44	-77

Lecture : par rapport à l'ensemble de ses discours, les phrases du général de Gaulle portant sur la « religion » contiennent 27% de moins de mots appartenant au groupe du verbe et 15% de plus de mots appartenant au groupe du nom. Dans ces phrases sur la « religion », il n'y a aucun verbe au futur (-100%), moitié moins de pronoms personnels (-49%), un peu moins de mots à majuscule et 25% de dates et chiffres en plus.

Groupe du verbe : verbes + pronoms + adverbes + conjonctions de subordination

Groupe du nom : substantifs + adjectifs + déterminants + prépositions

Le groupe du nom pèse plus lourd que le groupe du verbe. En fait les mouvements de l'un compensent à peu près ceux de l'autre. Pour G. Pompidou et V. Giscard d'Estaing, les phrases portant sur la « religion » sont trop peu nombreuses pour calculer des écarts.

D'après nos précédents travaux, un excédent du groupe du verbe indique une tension et une orientation vers l'agir car la plupart des verbes impliquent un sujet et une action, donc une confrontation avec la réalité. À l'inverse, le suremploi du groupe du nom trahit une propension à la description, voire à l'abstraction, et une distanciation du locuteur par rapport à l'objet du propos.

E. Macron se singularise par rapport à ses prédécesseurs puisque ses propos sur la « religion » indiquent une tension et, sinon une action, du moins une orientation vers celle-ci. Cependant, on retrouve chez lui les tendances communes : difficulté à projeter la « religion » sur le futur,

impersonnalité du propos, faible ancrage dans l'espace social et géographique et surtout dans le temps. On notera enfin que les écarts vont quasiment tous dans le même sens et qu'ils sont considérables.

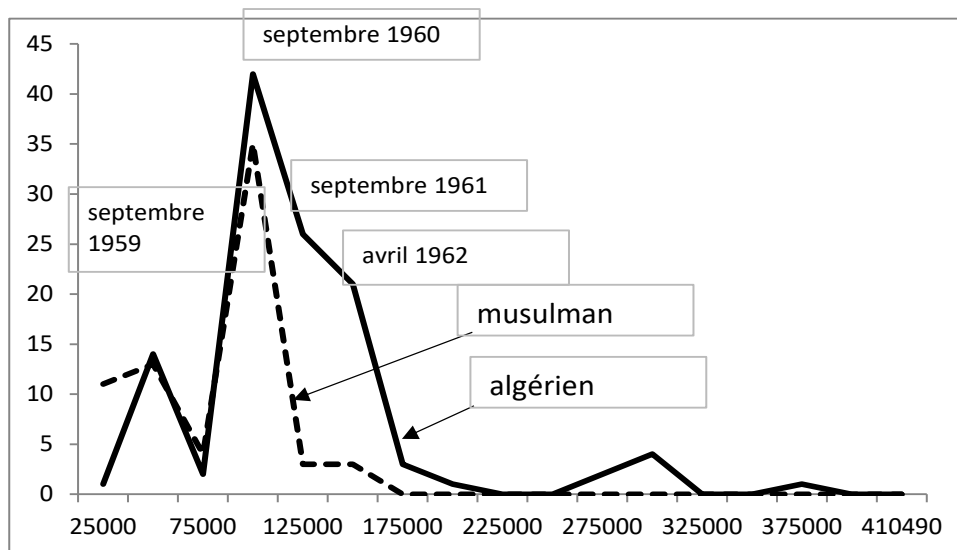
#### IV. Répartition

Nous avons évoqué à plusieurs reprises l'inégale distribution des vocables au long du corpus. La notion de répartition d'un vocable à la surface d'un texte ou d'un corpus rend compte de ce phénomène (Muller 1985a et 1985b, Hubert & Labbé 1990, Labbé & Labbé 2017). La manière dont de Gaulle utilise les vocables « musulman » et « Algérien » - qu'il emploie significativement plus que ses successeurs - illustre l'intérêt de la méthode ainsi que les enjeux du religieux dans le discours politique.

##### *De Gaulle et les musulmans*

Le nom et l'adjectif « musulman » sont utilisés 69 fois par C. de Gaulle. « Algérien » (surtout avec une majuscule pour désigner les habitants du pays) : 102 fois. Ont-ils une répartition homogène sur les onze années (1958-1969) ou bien les emplois sont-ils concentrés sur la période de la guerre d'Algérie (1958-1962) ? Pour répondre à ces questions, les interventions sont rangées par ordre chronologique et le corpus est découpé en tranches égales. Pour chacune des tranches, on relève le nombre d'occurrences de « musulman » et d'« Algérien ». Les résultats sont récapitulés dans la figure 2.

Figure 2. Répartition de « musulman » et de « Algérien » dans les discours du général de Gaulle (nombre d'occurrences absolues, tranches de 25 000 mots)



La quasi-totalité des emplois de ces deux vocables se situent avant juillet 1962 (indépendance de l'Algérie). Au début, « musulman » prédomine puis, à partir de l'automne 1960, c'est « Algérien ».

Le 4 juin 1958, sur le Forum d'Alger, de Gaulle proclame qu'il n'y a plus en Algérie que des « Français à part entière ». Pourtant, jusqu'au début 1959, il utilise « musulman » pour désigner certains de ces Français : « population musulmane », « communautés musulmanes », « élus musulmans »... Cette clef religieuse était à sens unique puisque les « Européens » n'étaient pas désignés comme « chrétiens » ou « juifs ». En fait, « musulman » s'était, depuis longtemps, substitué à « indigène », sans que cela change grand-chose dans le statut de ceux-ci. Cela illustre la dimension dominante de la « religion » dans le discours politique : une culture, voire une civilisation, avant d'être un ensemble de croyances et de rites.

« Algérien » apparaît en janvier 1959, dans le discours du Général, lorsqu'il annonce que « le destin de l'Algérie est essentiellement dans les Algériens eux-mêmes ». A partir de ce moment et jusqu'à l'automne 1960, « Algérien » est autant employé que « musulman » et les deux vocables semblent des quasi-synonymes puisqu'ils sont employés dans les mêmes discours et dans des cotextes proches. Ils évoluent parallèlement et avec des densités pratiquement égales, comme si le général laissait ouvertes deux possibilités.

Le choix semble fait le 16 septembre 1959, lorsqu'il annonce l'autodétermination : « La seule voie qui vaille est celle du libre choix que les Algériens voudront bien faire de leur avenir ». Pourtant, ce n'est qu'à l'automne 1960, que « musulman » est quasiment abandonné et laisse la place à « Algérien ». Il ne disparaît totalement qu'en avril 1962 (accords d'Evian). Après juillet 1962, le Général semble avoir oublié ces deux mots. « Algérien » fait une brève réapparition à l'automne 1965 quand C. de Gaulle, candidat à un second mandat, fait le bilan de son action.

Autrement dit, pendant les premiers mois de son retour au pouvoir (au moins pendant qu'il était président du conseil), C. de Gaulle s'est conformé à l'usage qui désignait les habitants d'Algérie, soit comme des « Européens », soit comme des « Musulmans ». Puis, pendant encore un an et demi, il a semblé hésiter entre cette vision coloniale et celle d'une identité nationale algérienne.

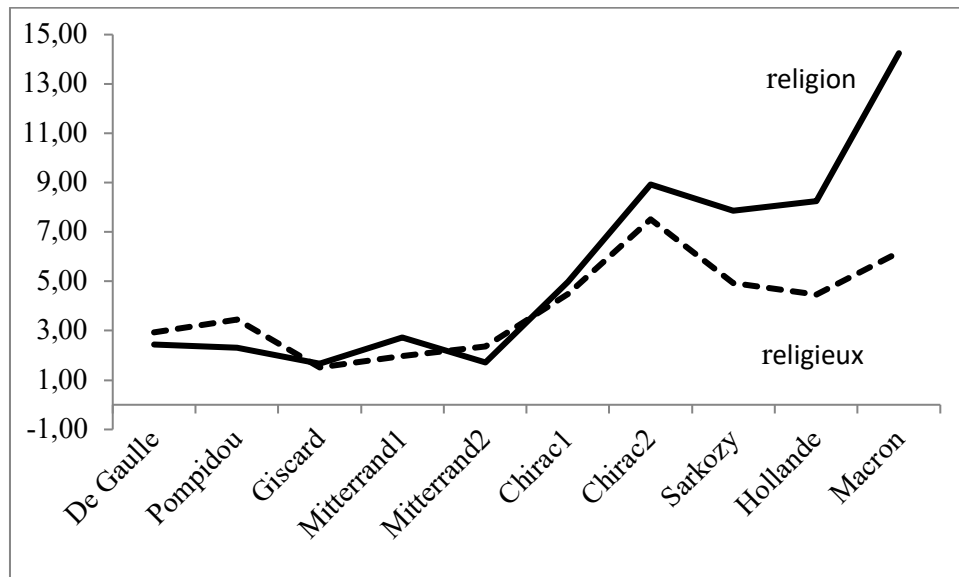
Cette discussion souligne combien la localisation des occurrences est utile car elle permet de dépasser le cotexte et de relier les propos tenus avec la situation historique qui les explicite. C'est ce que montre la répartition de « religion » et « religieux ».

#### *« Religion » et « religieux » : deux périodes*

On compare, pour chaque président, le nombre de fois qu'il utilise le substantif « religion » et les nom et adjectif « religieux ». Pour pouvoir comparer ces corpus de longueurs inégales, les effectifs absolus sont convertis en fréquences relatives (ici pour 100 000 mots). Ainsi, durant son premier quinquennat, E. Macron a utilisé 339 fois « religion », soit une fréquence de 14,25 pour 100 000 mots. Cela reste faible mais c'est six fois plus que C. de Gaulle ou G.

Pompidou, huit fois plus que V Giscard d'Estaing et encore près de deux fois plus que F. Hollande. Ces densités sont résumées dans la figure 3.

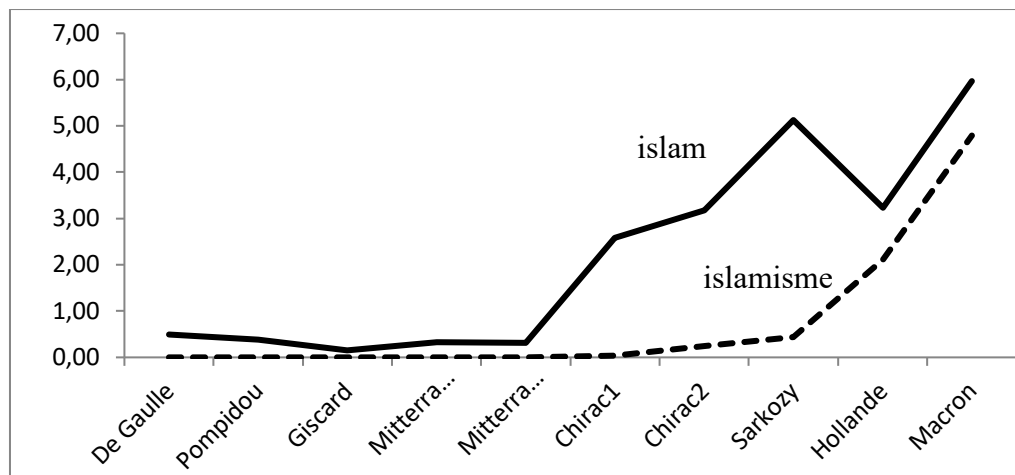
Figure 3. Evolution des densités d'emploi de « religion » et « religieux » dans les interventions présidentielles (en pour 100 000 mots)



Jusqu'à J. Chirac, les densités sont extrêmement faibles, ce qui traduit la place mineure de « religion » et « religieux » dans les propos présidentiels. L'augmentation survient sous le premier mandat de J. Chirac et surtout en 2003 (commission Stasi) puis pour défendre la loi de 2004 interdisant le port de signes religieux ostentatoires dans les établissements scolaires. A partir de cette loi, « religion » reste à un niveau élevé alors que « religieux » recule, comme s'il était un peu moins d'actualité.

Si l'on se reporte au tableau des principaux vocables donné à la fin de la première partie de ce rapport, on note que « religion » est employé essentiellement pour la première dimension : la *culture*, les *croyances*, la *foi*. Alors que « religieux » porte surtout sur la seconde dimension (les *croyants*, les *rites*, le *clergé* et les lieux de *culte*...) La figure indique donc clairement qu'à partir du début du XXI<sup>e</sup> siècle (second mandat de J. Chirac), ce sont les cultures, les croyances et les valeurs religieuses qui prennent une place dominante dans les discours. C'est également à partir de ce moment que l'« islam » prend la première place lorsque les présidents parlent de « religion » (Figure 4).

Figure 4. Poids de « islam » et « islamisme » dans les propos des présidents.



Jusqu'en 1995, l'« islam » est peu évoqué par les présidents et, essentiellement dans des discours prononcés lors de visites dans les pays où cette religion domine. Ce n'est que durant les deux mandats de J. Chirac – dans des circonstances déjà évoquées – que l'« islam » s'invite dans quelques discours présidentiels et à propos de la situation française.

Le mot « islamisme » apparaît durant le deuxième quinquennat de J. Chirac. Son emploi semble encore modeste chez N. Sarkozy mais il augmente considérablement sous F. Hollande et surtout E. Macron, au point d'être presque autant utilisé qu' « islam ». Comme l'avait laissé pressentir la discussion à propos de « religion » et « religieux », depuis maintenant près de vingt ans, ce sont certaines croyances et dogmes – liés à l'« islam » - qui sont présentés comme des menaces dans les discours présidentiels à propos de « religion ». Cependant, même si les fréquences d'emploi augmentent sous le premier quinquennat d'E. Macron, le poids de « religion » (et les principaux vocables associés) demeure malgré tout mineur.

## Conclusions

D'un point de vue synchronique, depuis 64 ans, la « religion » et les principaux vocables qui lui sont associés occupent donc une place minime dans le discours des présidents français. Certes, l'analyse ne débouche pas sur l'idée que le sujet est mineur mais simplement sur le constat que les présidents en ont peu parlé publiquement. De plus, quand ils ont abordé ce sujet, ils ont utilisé un vocabulaire assez abstrait et adopté un même style distancié.

Chez tous les présidents, ce champ lexical vérifie la définition de Durkheim selon lequel toute religion comporte trois dimensions classées selon la même hiérarchie : les religions sont d'abord des faits culturels – voire une dimension importante des civilisations - puis des rites, des assemblées, des institutions, un clergé et enfin des lieux.



D'un point de vue diachronique, on constate que, depuis les dernières années du XXe siècle - avec J. Chirac - la place de la « religion », tout en restant faible, a augmenté dans le discours présidentiel et que cette augmentation porte entièrement sur l' « islam ».

Les données qui viennent d'être présentées ont peut-être semblé banales ou évidentes aux spécialistes du discours politique. Mais qui les avait déjà mesurées précisément ? De plus, leur statut change de nature : les conclusions sont vérifiables et reproductibles au lieu d'être fondées sur une lecture érudite où l'intuition de l'analyste joue la part essentielle. Naturellement, dans le cadre limité de ce rapport, les interprétations ne pouvaient être qu'esquissées mais nous sommes sûrs que le lecteur en aura saisi la portée.

A ce propos, on oublie parfois que Durkheim souligne à quel point toute société humaine est affaire de « valeurs » partagées. « Il ne peut y avoir de société qui ne sente le besoin d'entretenir et de raffermir, à espaces réguliers, les sentiments et les idées collectives qui font son unité et sa personnalité. Or cette réfection morale ne peut être obtenue qu'au moyen de réunions, d'assemblées, de congrégations où les individus, étroitement rapprochés les uns des autres, réaffirment leurs communs sentiments ».

Notre analyse débouche donc sur une question : puisque les formes traditionnelles de la « religion » semblent occuper une place minime dans le discours politique français – probablement depuis au moins un siècle –, par quelles valeurs, par quels sentiments ou croyances collectives ont-elles été remplacées ? Pour y répondre, il faudra disposer de discours politiques plus anciens mais aussi d'un nombre plus important de locuteurs.

Enfin, nous espérons avoir montré combien la statistique appliquée au langage est un outil intéressant pour extraire de l'information dans une masse de textes dont aucune technique "manuelle" ne peut venir à bout.

Elle peut également apporter une aide précieuse à la linguistique. Notre étude sur le vocabulaire associé à la religion a rappelé l'intuition de Saussure : la langue est un système dans lequel le sens d'un mot lui vient du réseau d'associations, d'exclusions ou de substitutions qu'il entretient avec tous les autres éléments du champ dans lequel il se trouve enserré. Mais le cerveau humain est mal outillé pour retrouver ces réseaux. Les mathématiques appliquées fournissent des formulations et des méthodes qui permettront de dépasser le stade intuitif, à condition de disposer de vastes corpus standardisés, étiquetés et indexés selon les méthodes évoquées au début de ce rapport. C'est le but de la bibliothèque électronique du français moderne mise en ligne sur le site de l'Université de Grenoble-Alpes.

## Reconnaissance

L'équipe Sigma du Laboratoire d'Informatique de Grenoble héberge la bibliothèque électronique du français moderne dont fait partie le corpus des discours présidentiels.

## Références

Nos publications citées dans ce texte sont consultables sur les Archives ouvertes (HAL) du CNRS et sur ResearchGate.

ARNOLD Edward, 2008, Le sens des mots chez Tony Blair (people et Europe). In Heiden Serge et Pincemin Béatrice (Eds), *9es journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, Vol. 1, p. 109 – 119.

ARNOLD Edward, 2019, Le vocabulaire et le style du Général de Gaulle, *Document Numérique*, 22, 11-30.

ARNOLD Edward, LABBE Cyril & MONIERE Denis, 2016, *Parler pour gouverner : Trois études sur le discours présidentiel français*, Grenoble, Laboratoire d'Informatique de Grenoble

BAAYEN Harald, 2001, *Word Frequency Distributions*, Kluwer Academic Press, Dordrecht.

BAAYEN Harald, 2008, *Analyzing Linguistic Data. A Practical Introduction Using R*. Cambridge, Cambridge University Press.

BIBER Douglas & CONRAD Suzan, 2009, *Register, Genre, and Style*, Cambridge, Cambridge University Press.

CHARAUDEAU Patrick (éd.), 2015, *La laïcité dans l'arène médiatique Cartographie d'une controverse sociale 2015*, Bry-sur-Marne, Ina éditions.

CORPUS, 2012, *La cooccurrence, du fait statistique au fait textuel*, 11.

COTTERET Jean-Marie, MOREAU René (1969). *Le vocabulaire du général de Gaulle*. Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques.

COTTERET Jean-Marie, MOREAU René (1973). Le vocabulaire du Général de Gaulle. *Cahier de l'Herne*, 21, janvier 1973, p. 217-245.

DUBOIS Jean (1962), *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse.

DURKHEIM Emile, 1912, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, rééd. CNRS Éditions, 2008.

HART Roderick P., CHILDERS Jay P. & LIND Colene J., 2013, *Political Tone. How Leaders Talk and Why*, Chicago, The University of Chicago Press.

HUBERT Pierre & LABBE Dominique, 1990, La répartition des mots dans le vocabulaire présidentiel, *Mots*, 22, mars 1990, p. 80-88.

HUBERT Pierre & LABBE Dominique, 1995, La structure du vocabulaire du général de Gaulle. In BOLASCO Sergio, LEBART Ludovic et SALEM André. *III Giornate internazionali di Analisi Statistica dei Dati Testuali*. Rome : Centro d'Informazione e stampa Universitaria, tome II, p. 165-176.

LABBE Cyril & LABBE Dominique, 2017, *La répartition du vocabulaire*, Grenoble, Laboratoire d'informatique de Grenoble.

- LABBE Cyril & LABBE Dominique, 2019, Le sens des mots. L'Europe dans le vocabulaire de Jacques Chirac. *Document numérique*. Volume 22, numéro 1-2, p. 31-61.
- LABBE Dominique (1990). *Le vocabulaire de François Mitterrand*. Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques.
- LABBÉ Dominique & SAVOY Jacques, 2021, Stylistic analysis of the French presidential speeches: Is Macron really different?, *Digital Scholarship in the Humanities*, 36-1, April 2021, 153–163.
- LAFON Pierre, 1980, Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus, *Mots*, 1, p. 127-165.
- MAYAFFRE Damon, 2004, *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*, Paris, Honoré Champion.
- MAYAFFRE Damon, 2012, *Nicolas Sarkozy. Mesure et démesure du discours (2007-2012)*, Paris, Presses de Science Po.
- MAYAFFRE Damon, 2021, *Macron ou le mystère du verbe. Ses discours décryptés par la machine*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube
- MONIERE Denis, LABBE Cyril & LABBE Dominique, 2008, Les styles discursifs des premiers ministres québécois de Jean Lesage à Jean Charest, *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 41:1, p. 43-69.
- MOTS, 2016, *Discours présidentiels et de présidentielles*, 2016-3.
- MULLER Charles, 1985a, Sur les répartitions lexicales, *Langue française, linguistique quantitative, informatique*, Genève Paris, Slatkine-Champion, p. 87-101
- MULLER Charles, 1985b, La répartition lexicale : problèmes et solutions, *Langue française, linguistique quantitative, informatique*, Genève Paris, Slatkine-Champion, p. 103-113.
- REPPEN Randi, FITZMAURICE Suzan & BIBER Douglas, 2002, *Using Corpora to Explore Linguistic Variation*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- RICHAUDEAU François, 1981, *Linguistique pragmatique*, Paris, Retz.
- RICHAUDEAU François, 1988, *Ce que révèlent leurs phrases*, Paris, Retz
- SAVOY Jacques, 2017, Analysis of the style and the rhetoric of the American presidents over two centuries, *Glottometrics*, 38(1), 55-76.
- SINCLAIR John M., 2003, *Reading Concordances. An Introduction*, London, Longman.
- URIEN Frédéric, LABBE Cyril & LABBE Dominique (2020). La bibliothèque en ligne du français moderne. Le vocabulaire de V. Hugo. *Semaine Data-SHS. "Traiter et analyser des données en sciences humaines et sociales"*. Université de Grenoble-Alpes.

## Annexe 1

### Le corpus des discours des présidents de la république française (1958 – 2022)

		N discours	N mots	Vocabulaire*
C. De Gaulle	juin 1958 - décembre 1965	304	281 097	7 490
C. De Gaulle	janvier 1966 - avril 1969	155	129 393	5 930
G. Pompidou	juin 1969 - mars 1974	137	259 896	8 059
V. Giscard d'Estaing	mai 1974 - avril 1981	191	660 480	9 533
F. Mitterrand	mai 1981 - mai 1988	1 590	3 363 658	20 831
F. Mitterrand	mai 1988 - avril 1995	957	2 212 130	18 600
J. Chirac	mai 1995 - avril 2002	1 305	2 444 597	19 777
J. Chirac	mai 2002 - avril 2007	1 173	1 636 698	16 134
N. Sarkozy	mai 2007 - mai 2012	1 073	3 216 493	21 541
F. Hollande	mai 2012 - avril 2017	1 544	3 182 621	20 329
E. Macron	mai 2017 - mai 2022	769	2 379 470	21 925
<b>Total</b>		<b>9 198</b>	<b>19 766 533</b>	<b>47 303</b>

\* nombre de vocables différents

Etat du corpus au 30 mai 2023

## Annexe 2

### Les principaux vocables appartenant au champ lexical du religieux dans les discours des présidents de la République

Vocable	Catégorie	Effectifs	Rang dans la catégorie
catholicisme	nom masculin	14	5306
catholique	nom masculin	84	2709
" "	adjectif	118	997
chrétien	nom masculin	274	1 529
chrétien	adjectif	254	596
cimetière	nom masculin	184	1 888
croissance	nom féminin	321	1 419
croisant	nom masculin	52	3 259
culte	nom masculin	373	1 279
dieu	nom masculin	405	1 221
église	nom féminin	231	1 680
évêque	nom masculin	62	3 048
fidèle	nom masculin	59	3 107
foi	nom féminin	1 051	666
imam	nom masculin	62	3 048
islam	nom masculin	548	1 034
islamique	adjectif	184	731
islamisme	nom masculin	56	3 169
islamiste	nom masculin	17	4 987
" "	adjectif	146	860
juif	nom masculin	518	1 069
juif	adj	484	384
laïc	Adj	213	663
laïcité	nom féminin	653	941
mosquée	nom féminin	136	2 158
musulman	nom masculin	275	1 527
" "	adjectif	472	596
pape	nom masculin	171	1 952
religieux	adj	766	267
" "	nom masculin	48	3 366
religion	nom féminin	1 260	1 280
rite	nom masculin	123	2 259
sacré	nom masculin	7	6 603
sacré	adjectif	211	668
saint	adj	98	1 080
sainteté	nom féminin	117	2 323

synagogue	nom féminin	63	3 034
temple	nom masculin	77	2 801

### Annexe 3

Phrase la plus caractéristique de « religion » chez chacun des présidents (phrase contenant le plus de vocables caractéristiques de « religion » et le moins de vocables non caractéristiques. Pour G. Pompidou et V. Giscard d'Estaing, le nombre de phrases est trop faible pour réaliser le calcul)

- C. De Gaulle. Au prix d'efforts inouïs, autour de leurs pauvres prêtres, avec pour devise “ je me souviens “, ils se sont acharnés et ils ont réussi à garder leur langue, leurs traditions, leur religion, leur solidarité française. (A propos du Québec : 27 novembre 1967)
- F. Mitterrand. Aujourd'hui, ce sont les Portugais, mais ce n'est pas à ceux-là qu'on pense, ce sont surtout des Maghrébins ou des travailleurs d'Afrique noire, et la différence de forme de culture ou de forme de civilisation - je ne dis pas la différence des civilisations, je dis la différence de forme de civilisations, de langage, de religion crée une difficulté supplémentaire qui apparaît comme insurmontable à un certain nombre de Français. (A propos de l'immigration, 8 avril 1988).
- J. Chirac. L'islam est une religion qui, comme toutes les grandes religions, est une religion de paix et de charité au sens authentique du terme, qui n'a rien à voir avec l'expression criminelle que rien ne saurait ou ne peut justifier qui est celle des terroristes. (1 décembre 2001)
- N. Sarkozy. C'est un effort pour que chacun cesse de transmettre la haine pour transmettre l'amour, cet amour qui est déjà dans le cri d'Antigone, il y a deux mille cinq cents ans ( “ je suis née pour partager l'amour, non pour partager la haine “), cet amour qui est l'essence du judaïsme, cet amour qui est l'essence du christianisme, cet amour qui est l'essence de l'islam et que les fanatiques n'ont eu de cesse de vouloir étouffer, cet amour qui est dans notre culture, qui est dans notre pensée, qui est dans notre religion, dans notre art, dans notre poésie mais qui n'est pas assez dans les coeurs parce que ce sont des coeurs blessés que les coeurs des peuples de la Méditerranée, des coeurs déchirés par d'horribles souffrances et le souvenir d'atroces douleurs. (23 octobre 2007)
- F. Hollande. Je dis aussi que la république reconnaît tous ses enfants, où qu'ils soient nés, où qu'ils vivent, quel que soit leur parcours, leur couleur, leur religion, leurs convictions, et que la France a un devoir ; ce n'est pas une dette le devoir, c'est un devoir qui est lié à la promesse même de la république ; le devoir de faire que chacun de ses enfants, chacun de ses citoyens, puisse réussir sa vie, et ne pas avoir le sentiment qu'il est ségrégué, séparé, discriminé, écarté, mis de côté, parce qu'il vivrait dans le même ensemble, dans le même quartier, parce que son seul destin ce serait de le quitter, parce qu'il n'y aurait plus possibilité d'être véritablement ensemble. (5 février 2015)
- E. Macron. Ensuite, plus largement, je veux redire que la France est un pays attaché à la liberté de culte et ce qu'on appelle souvent la laïcité, ce terme si compliqué qui donne lieu à tant de malentendus que, j'espère, nous dissiperons aujourd'hui, qui, je le rappelle, est une liberté de croire ou de ne pas croire, mais qui fait de la France un pays où nous souhaitons que chacun soit

citoyen quelle que soit sa religion, où chacun ait les mêmes droits politiques, civiques quelle que soit sa religion et où, en quelque sorte, la société, elle vit avec toutes les religions qui s'y expriment, et c'est important, la transcendance a une place dans la société, mais où l'Etat doit garantir ce droit à chacun. (31 octobre 2020).